



COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

Municipalité et Conseil communal

Affaire traitée par : Mlle I. Fogoz
Ligne directe : 021 721 17 27

1092 Belmont-sur-Lausanne, le 3 juin 2022

PUBLICATION

Conformément aux articles 160 et ss de la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne porte à la connaissance des électrices et électeurs que, lors de la séance du 2 juin 2022, le CONSEIL COMMUNAL (42 membres présents) a adopté :

**Le préavis municipal 06/2022 du 4 avril 2022 intitulé :
« Mise à jour du règlement du personnel de l'administration communale et nouvelle échelle des salaires »**

- **Proposant au Conseil communal les conclusions suivantes :**
 - d'adopter le nouveau règlement du personnel communal, dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2023, et qui devra être ratifié par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud ;
 - d'adopter la nouvelle échelle des salaires – Annexe I du nouveau règlement du personnel – dont l'introduction interviendra au 1er janvier 2023
- **Ce préavis a fait l'objet des deux amendements :**
 1. **Art. 7, alinéa 3 : reformulation**
 - **Refusé à la majorité (oui : 8 / Non : 24 / Abstention : 7)**
 2. **Art. 11, alinéa 2 : reformulation**
 - **Refusé à la majorité (oui : 3 / Non : 25 / Abstention : 12)**

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal a adopté, **à l'unanimité**, les conclusions mentionnées ci-dessus.

Cet objet doit être soumis à l'approbation du Canton. Les décisions d'approbation cantonale sont publiées dans la FAO par le Canton. Dite publication fera office de point de départ :

- **du délai de 20 jours pour déposer une requête à la Cour Constitutionnelle (conformément à la loi sur la juridiction constitutionnelle [LJC], art. 3 et ss.).**
- **du délai de 10 jours pour l'annonce d'un référendum (article 163 LEDP)**

Les textes relatifs à toutes les décisions susmentionnées peuvent être consultés au Bureau du Greffe municipal, pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le Site Internet

<https://www.belmont.ch/fr/belmont-officiel/conseil-communal/seances/seances-2022/>

onglet séance du 2 juin 2022



AU NOM DE LA MUNICIPALITE
La Syndique La Secrétaire
(LS)
Nathalie Greiner Isabelle Fogoz